



TD2018MRPL

Résumé des principales modifications

Le Document technique sur les niveaux minimaux de performance requis pour la détection et l'identification des substances sans seuil a subi une révision de la part du Groupe d'experts Laboratoires de l'AMA (LabEG).

La nouvelle version de ce document, TD2018MRPL, inclut les principales modifications suivantes :

1.0 Niveaux minimaux de performance requis (NMPR)

Le tableau 1 a été modifié afin de tenir compte des changements apportés à la liste des interdictions 2018.

- 1) Les exemples spécifiques suivants ont été ajoutés à la section **S1.1b SAA endogènes administrés de manière exogène** :
 - 19-norandrostérone (19-NA) et 19-norétiocholanolone (19-NE) : 2 ng/mL
 - Boldénone : 5 ng/mL
 - 1) La section **S2.2. Stabilisateurs de facteurs inductibles par l'hypoxie (HIF)** est devenue **S2.1.2. Agents activants du facteur inductible par l'hypoxie (HIF)**
 - 2) La section **S2.3 Facteurs de libération de l'hormone gonadotropine (GnRH)** est devenue **S2.2.1 Facteurs de libération de la gonadotropine (CG/LH)**
 - 3) Une nouvelle sous-section a été créée dans la section **S2.2.3 Hormone de croissance (GH), ses fragments et facteurs de libération** :
 - Fragments de GH : AOD9604, hGH 176-191 : 2 ng/mL
 - 4) Une nouvelle section a été créée pour inclure **S2.3 Facteurs de croissance et modulateurs des facteurs de croissance** : TB-500 (N-Ac-LKKTETQ) : 2 ng/mL
- Les notes de bas de page ont été réorganisées afin de suivre l'ordre chronologique de leur apparition dans le texte.
 - Une nouvelle note de bas de page (b) a été ajoutée pour clarifier la détection et le rapport des 19-norstéroïdes.

- Une nouvelle note de bas de page (c) a été ajoutée pour détailler les conditions d'un rapport de *résultat d'analyse anormal* pour la boldénone entre 5 et 30 ng/mL.
- La note de bas de page (d) a été supprimée puisque le glycérol n'est plus considéré comme une *substance interdite* conformément à la liste des interdictions 2018.
- À la note de bas de page (e), il est précisé que lorsque du salbutamol ou du formotérol est détecté en même temps qu'un agent diurétique ou masquant interdit, ces substances doivent être rapportées comme un *résultat d'analyse anormal* à quelque concentration que ce soit.
- À la note de bas de page (d) (ancienne note (i)), une phrase a été ajoutée pour préciser que les laboratoires doivent appliquer l'analyse des facteurs de libération de la gonadotropine à titre de procédure de confirmation pour des résultats de LH totale élevés.

4.0 Rapports des substances sans seuil

- La note de bas de page 8 a été modifiée afin de préciser l'application des limites de rapports pour les substances des classes S6, S7, S8, S9 et P1, en particulier lorsque la méthode d'analyse inclut la détermination des *métabolites* de phase II.
- La note de bas de page 10 a été ajoutée afin de préciser que la limite de rapport pour l'octapamine s'applique au total du composé parent et de son *métabolite* sulfate de phase II.